

ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR

Affiliée à la Fédération MAGINOT sous le numéro de groupement 114

Président National: Monsieur André LECOQ – La Tourtonnière – Courménil – 61310 GOUFFERN en Auge
Tél: 02 33 35 62 31 – Mail: lecoq-andre@orange.fr – Site Internet: www.anpnogd.net

Le 04 Mai 2021,

Monsieur le PREMIER MINISTRE,

Notre Association Nationale regroupe plus de 2150 adhérents adoptés par la France, suite au décès de leur Père, de leur Mère, parfois même les deux, tous reconnus « Mort pour France », quel que soit le conflit mondial.

Les uns ont combattu l'ennemi du moment dans l'ombre « maquisards », les autres répondant à l'ordre de mobilisation imposé pour défendre le Pays et également les engagés militaires volontaires. Ils avaient répondu à Georges CLEMENCEAU pour le conflit 14/18 – Au général de Gaulle pour le conflit 39/45 et aux Présidents de la République pour les guerres d'Indochine ou d'Algérie.

Pour la plus grande majorité de nos adhérents, nous n'avons pas eu le bonheur et la joie de connaître nos Pères, de les serrer dans nos bras pour leur dire : Papa, je t'aime. Oui, nous avons été reconnus victimes de guerre auprès de l'ONAC-VG, institution qui se devait de nous apporter aide et soutien pendant notre jeunesse, encore fallait 'il que le parent ou le tuteur désigné par le conseil de famille en fasse la demande

Le décret de Juillet 2000 pris par Monsieur JOSPIN, à l'époque premier Ministre a permis de reconnaître et indemnisés les orphelins de confession juive, dont les parents ont été exterminés dans les camps de la Mort. En 2004, un autre décret pris par Monsieur RAFFARIN, lui aussi premier Ministre a permis aux orphelins d'être indemnisés, dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie.

Depuis ces deux décrets, plusieurs Présidents de la République, plusieurs Ministres nous ont fait des promesses qui n'ont jamais été tenues. Le dernier refus a été celui de Madame la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre. Lors de la cérémonie officielle à la nécropole de DOUAUMONT près de VERDUN (55), Madame la secrétaire d'Etat de votre gouvernement, m'a répondu que nous n'aurions jamais rien, nous avons toujours été largement aidés et que c'était pour elle une question de principe.

Soyez Monsieur le PREMIER MINISTRE du gouvernement actuel, celui qui déroge à cette règle de ne pas respecter un engagement, celui qui nous permettra enfin d'obtenir comme tous les orphelins de guerre, un décret de reconnaissance et d'indemnisation. C'est pourquoi Monsieur LECOQ, André, Président de l'Association Nationale des Pupilles de la Nation, orphelins de Guerre ou du Devoir (ANPNOGD), sollicite votre grande bienveillance en nous accordant un rendez-vous, à l'hôtel MATIGNON à PARIS.

La moyenne d'âge de nos adhérents est de 75/85 ans. Il est encore temps que ces discriminations entre les différentes catégories de pupilles et orphelins cessent. Nos parents ont versé leur sang pour la Patrie et la couleur de ce sang est la même, quelle que soit l'origine de leur mort (Maquisards, Combattants, engagés volontaires et autres).

Avec la conviction d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur LE PREMIER MINISTRE, à l'expression de nos respectueuses et sincères salutations

Le secrétaire National

Le Président National Chevalier de la Légion d'Honneur

Marc PARTY

André LECOQ